



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

DSCC 78

septembre 2016

COMBLEMENT DES POSTES : C'EST LA CRISE !

Aujourd'hui notre NOD fait face à un nombre élevé de départs (mobilités vers la province, retraite, TPAS, ruptures conventionnelles...) et peine à recruter.

Dans le département une vingtaine de postes de facteurs, selon la DSCC, sont à pourvoir.

La Poste ne semble plus attirer, une remise en question serait sans nul doute nécessaire afin d'analyser et comprendre les raisons de cette situation.

En attendant ce sont les établissements et donc le personnel qui trinquent et qui trinquent : Manque de facteurs au TG, sécularité à gogo, encadrants en distribution, poly-activité à outrance, heures supplémentaires, retour sur des repos de cycle... Les présents s'épuisent et à leur tour partent...

C'est le serpent qui se mord la queue !

La dégradation des conditions de travail au sein de l'entreprise ne serait-elle pas un des éléments de réponse aux difficultés de recrutement ?

La CFDT a demandé à la Directrice de la DSCC 78, l'accélération des procédures de recrutements et notamment des « CDIisations » immédiates. Beaucoup d'intérimaires et de CDD ont déjà fait leurs preuves dans divers établissements du département...

Proposons-leur un CDI !

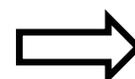
La DSCC 78, qui partage visiblement notre avis à propos recrutements (Qualité de Service oblige), a demandé l'ouverture d'une classe d'alternants.

Des recrutements par simulation via Pôle Emploi devraient également se faire.

En attendant, la DSCC 78 va développer un partenariat avec "Proximité", leader du portage de presse en Ile de France (dont La Poste détient 25 %) afin d'effectuer de l'intérim dans les Etablissements les plus touchés par le manque de personnel. La CFDT s'interroge sur ce partenariat, notamment parce que les processus de distribution de courriers/colis sont différents de ceux de la presse.

Quels moyens seront mis à leur disposition ?

Affaire à suivre !





SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Quid des cadres ? Ce n'est pas mieux ! Beaucoup de départs, de jeux de chaises musicales et là aussi, la DSCC 78 est confrontée à des difficultés de recrutement. Notamment, au niveau des Responsables Organisation et Process en établissement. Là aussi, il faut s'interroger...

La DSCC va donc créer un « vivier » de 1 ou 2 postes de ROP avec une formation en Petite DSCC auprès des Organiseurs Analyste (dont les postes ne sont pas remplacés ?!) pour ensuite intégrer un établissement du département.

Le niveau de classification pour intégrer ce « vivier » a été fixé en 3.3.

Suivant l'intérêt porté à ce dispositif, une ouverture en 3.2 pourra être envisagée.

L'Etablissement de SQY (Montigny, Trappes, Maurepas, Saint-Rémy) a enfin un Directeur depuis le 15 septembre...soit 3mois après le départ de l'ancien. "Bonne nouvelle" le comblement a été plus rapide du côté de l'Etablissement de Croissy La Plaine.

Concernant la Directrice des Ressources Humaines et des Relations Sociales du département, suite à son départ, le poste ne sera pas comblé, après avoir retiré le poste du CoDir, on le supprime de l'organigramme...une stratégie particulière.

**Si le discours se veut rassurant, c'est sur le terrain que les choses doivent réellement se concrétiser, le personnel est épuisé !
La DSCC des Yvelines doit donc transformer ses paroles en acte et ceci rapidement.**

Et à la PIC de Bois d'Arcy ? Même combat !

La CFDT est également intervenue auprès du Directeur de la PIC. Inéluctablement, le constat est le même : Un nombre élevé de départs et des difficultés à recruter !

Sachant que la PIC recrute uniquement en interne à l'entreprise et que les établissements courrier "freinent" les départs, faute de monde, la situation n'est alors pas prête de se décanter.

Malheureusement, la Direction de la PIC n'a pas souhaité s'engager sur de nouvelles modalités de recrutement, n'ayant pas la main sur ce point.

Elle s'engage néanmoins à revenir vers la CFDT à ce sujet, espérons le rapidement, le personnel souffre en attendant.

